



ASSEMBLEE GENERALE

11 ET 12 JUIN 2016

MONTREUIL

MOTION D'ORGANISATION ET ORDRE DU JOUR

SOMMAIRE :

Page 2 : Motion d'organisation de l'AG

Page 5 : Organisation du débat sur 2017

Page 6 : Proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale

MOTION D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN ADOPTÉE PAR LE COLLECTIF NATIONAL DES 19 ET 20 MARS

Le mouvement Ensemble ! tiendra sa prochaine assemblée générale (AG) les 11 et 12 juin. Elle se déroulera à la Mairie de Montreuil et sera publique. Les organisations associatives, syndicales et politiques avec lesquelles nous développons des échanges et des collaborations y seront invitées.

Ordre du jour de l'AG

L'AG aura à son ordre du jour (conformément aux décisions du collectif national des 9 et 10 janvier) :

- l'appréciation de la situation politique nationale et internationale, des rapports de forces et des potentialités qui existent aujourd'hui, nos perspectives stratégiques et plus immédiates ;
- un bilan d'étape du fonctionnement d'Ensemble ! et des évolutions à mettre en œuvre en fonction du type d'organisation que l'on souhaite construire, le renouvellement des instances.

Le collectif national (CN) mandante l'équipe d'animation nationale (EAN) pour faire une proposition d'ordre du jour plus précise qui devra être transmise aux collectifs locaux au moins deux semaines avant l'AG.

Désignations des délégué-e-s des collectifs locaux

Chaque collectif local peut envoyer 2 représentant-e-s à parité à l'assemblée générale. A ces représentant-e-s peut s'ajouter 2 délégué-e-s à parité par tranche de 10 membres. Les villes ou les départements où les camarades rencontrent des difficultés pratiques pour se réunir sont invités à envoyer un-e représentant-e.

Les membres de l'EAN ainsi que celles et ceux de l'équipe trésorerie nationale sont invité-e-s à l'assemblée générale.

Débats préparatoires

Les collectifs locaux sont invités à organiser des débats préparatoires, dans la forme qui leur parait la plus pertinente, en permettant la participation de tou-te-s celles et ceux qui sont membres d'Ensemble !. Tou-te-s les militant-e-s doivent être informé-e-s de l'ordre du jour et des textes soumis au débat.

Ces débats peuvent être également un moment auquel nous pouvons associer les personnes qui sont proches de nous et leur proposer de nous rejoindre.

Textes soumis au débat

Les textes soumis aux débats des collectifs locaux sont constitués par :

- un texte sur la situation française et les perspectives à gauche pour lequel le collectif national mandate l'EAN, en lien avec le groupe de travail en charge de cette question, pour travailler à une proposition d'ici fin avril ;
- le texte de fonctionnement adopté à l'AG de janvier-février 2015, par rapport auquel une synthèse des questions en débat a été rédigé par le groupe de travail en charge de cette question, et les propositions d'amendements soumises par les militant-e-s et les collectifs.

L'ensemble de ces textes sera renvoyé aux collectifs à l'issue du CN des 19 et 20 mars. Les collectifs peuvent envoyer des amendements à l'adresse mail secretariat.ensemble.fdg@gmail.com jusqu'au dimanche 5 juin 2016. L'EAN est mandatée pour recenser les différents amendements et propositions et permettre leur discussion au moment de l'assemblée générale.

Le texte sur la situation internationale et européenne intitulé « Pour un Monde commun » élaboré par un groupe de travail de l'EAN est soumis comme une contribution qui fera l'objet d'une présentation à l'AG et de débats plus approfondis ultérieurement.

Bulletins internes de débat

Un premier bulletin interne de débat sera ouvert à compter du lundi 28 mars jusqu'au dimanche 10 avril. Un second bulletin interne sera ouvert jusqu'au jeudi 5 mai. Un troisième bulletin est prévu. Un troisième bulletin interne sera ouvert du lundi 16 au dimanche 26 mai. Les contributions, d'une longueur maximale de 5 000 signes pour les contributions individuelles et de 8 000 signes pour les contributions collectives, seront à envoyer impérativement à : secretariat.ensemble.fdg@gmail.com.

Ces bulletins seront, avec les textes préparatoires, publiés sur le site d'Ensemble !, dans un dossier consacré à l'AG de juin.

Débats, décisions, consensus, votes

Les décisions seront prises à l'assemblée générale dans le cadre des principes du [texte fonctionnement adopté en janvier-février 2015](#) :

« Nous privilégions le fonctionnement au consensus. Un principe qui devrait perdurer, même si nous pourrions être amenés à voter sur des questions politiques qui nécessitent des décisions mais nous le ferons qu'une fois le débat poussé jusqu'au bout et avec la recherche de très large majorités.

Le fonctionnement au consensus nous évitera le recours aux rapports de force dans notre mouvement. Certains pensent qu'il a l'inconvénient de pousser à un fonctionnement aseptisé, et donc dépolitisant. Il nous faudra donc combiner fonctionnement au consensus et ouverture de débats politiques sur le fond, qui resteront ouverts sans obligatoirement pousser à des prises de décision mais qui permettront de développer des arguments et des logiques politiques qui sont indispensables à la vie démocratique dont notre mouvement a besoin. Dans tous les cas, la prise de décision doit respecter un principe d'effet utile ce qui suppose la transmission des informations dans un délai qui permette un examen suffisant.

Le consensus n'est pas l'unanimité. C'est d'abord un processus de construction d'une décision commune. Le consensus suppose l'absence de blocage, le blocage

pouvant venir d'une partie du mouvement qui estimerait que la décision serait contradictoire avec ses convictions profondes. Cela n'empêche pas qu'après toutes les tentatives menées, il puisse arriver qu'un sujet sur lequel nous devons prendre obligatoirement une décision ne fasse pas consensus. Si l'on n'arrive pas à se mettre d'accord, le vote peut avoir lieu. Dans ce cas, l'instance concernée peut proposer un vote pour prendre une décision à la majorité qualifiée des deux tiers. ».

Si à l'issue de l'assemblée générale, sur une question, il ne se dégage ni consensus ni majorité des deux tiers, le débat est renvoyé dans les collectifs locaux. En cas de vote, seul-e-s les délégué-e-s ont le droit de vote.

Désignation de l'équipe d'animation nationale (EAN)

Dans le [texte sur le fonctionnement d'Ensemble !, réactualisé à la précédente AG de janvier-février 2015](#), la composition de l'EAN est définie ainsi :

« L'EAN est un collectif de militant-e-s chargé-e-s de mettre en œuvre, au plan national, les décisions du collectif national. Les membres de l'EAN se répartissent les responsabilités en fonction des différents secteurs d'activité nécessaires et le communiquent aux adhérents. Elle est constituée en veillant à assurer le pluralisme et la meilleure représentation géographique et militante du mouvement. A titre transitoire, ce pluralisme est assuré : par des membres des composantes fondatrices du mouvement, par des animateurs de l'appel Tous ensemble ! L'EAN est en outre composée de militant-e-s qui assurent la présence d'une réalité militante locale. Ensemble revendiquant le droit à l'expérience et une souplesse de fonctionnement, les collectifs locaux représentés à l'EAN peuvent désigner des binômes paritaires constitués d'un-e représentant-e et un suppléant-e qui participent alternativement aux réunions. ».

Une des fonctions de l'AG de juin étant notamment de renouveler la composition de l'équipe d'animation nationale, le CN des 19 et 20 mars lance donc un appel à candidatures pour constituer la prochaine EAN.

Le CN des 19 et 20 mars mandate une commission de travail chargé de travailler à une proposition de renouvellement de l'EAN.

Les candidat-e-s doivent déclarer leurs candidatures auprès de leurs comités locaux ou commissions et les transmettre avant le dimanche 5 juin 2016 à l'adresse suivante : secretariat.ensemble.fdg@gmail.com.

Une première liste des candidatures sera transmise aux collectifs avant l'AG et le groupe de travail se réunira pendant cette dernière afin de travailler à une proposition paritaire et pluraliste.

Organisation du débat sur 2017

Le débat sur les échéances de 2017 a fait émerger deux positions différentes. Afin de construire une position nationale du mouvement, il est proposé que chaque collectif local organise un débat suivi d'un vote sur cette question dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale. Le vote est ouvert à l'ensemble des adhérent-e-s d'Ensemble !.

Le texte « Fonctionnement » adopté à l'assemblée générale de janvier-février 2015 nous fixait pour objectif que l'ensemble des adhérent-e-s deviennent cotisant-e-s du mouvement. Cet objectif n'a pas été pleinement réalisé et doit être poursuivi.

À ce jour, le mouvement Ensemble ! compte nationalement 2 091 adhérent-e-s, dont 1 670 cotisant-e-s enregistré-e-s localement et parmi eux 1 493 cotisant-e-s enregistré-e-s nationalement.

Pour les débats préparatoires de l'AG de juin 2016, il est proposé de s'en tenir aux principes définis dans le texte « Fonctionnement » tels qu'adoptés en janvier 2015 et que l'ensemble des adhérent-e-s (cotisant-e-s ou non) puissent voter.

Les comptes rendus des réunions des collectifs devront mentionner précisément les votes des adhérents et des cotisants. Ils indiqueront également les autres positions éventuellement exprimées localement.

Les comptes rendus seront transmis nationalement et doivent être envoyés à secretariat.ensemble.fdg@gmail.com.

Les réunions des collectifs locaux peuvent avoir lieu jusqu'au dimanche 5 juin 2016.

Proposition d'ordre du jour de l'AG de juin

Samedi 11 juin

9h–9h30 : accueil, désignation d'une animation de séance, désignation d'une commission sur la composition de l'EAN, adoption de l'ordre du jour

9h30–12h30 : débat « Que nous apprend le mouvement contre la loi El Khomri et le mouvement des Nuits Debout ? Quelles conséquences en termes de stratégie politique ? »

12h30–14h : repas

14h–16h : débat « Quelle orientation pour les échéances électorales de 2017 ? »

16h–18h : débat sur le fonctionnement d'Ensemble !

18h–19h : AG non mixte

19h–20h30 : commissions de travail sur le texte d'orientation et sur le texte fonctionnement

20h30 : réunion de la commission sur la composition de l'EAN

Dimanche 12 juin

9h–10h30 : échange sur la situation internationale

10h30–11h :

- présentation de l'université d'été d'Ensemble !
- rapport de la trésorerie sur les finances d'Ensemble !

11h–13h30 : compte rendu des commissions et décisions

- compte rendu de la commission sur les textes d'orientation
- compte rendu de la commission sur le texte fonctionnement
- compte rendu de la commission sur la composition de l'EAN

13h30 : fin de l'assemblée générale